



Note conceptuelle

Huitième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique

**Séance spéciale de préparation des contributions africaines
au Sommet sur l'action pour le climat organisé le 23 septembre 2019
à l'initiative du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies**

Thème : Intensifier l'action climatique en faveur d'une Afrique résiliente – Une course que nous pouvons et que nous devons gagner

28-30 août 2019

**Nouveau bâtiment du Centre de conférence de la Commission de l'Union africaine
Addis-Abeba**

**Organisé à l'invitation du Gouvernement de la République fédérale démocratique
d'Éthiopie par la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour
l'Afrique et la Banque africaine de développement, en partenariat avec l'Alliance
panafricaine pour la justice climatique**

Nous sommes en train de perdre le combat contre les changements climatiques... Le statu quo sur les politiques climatiques est un suicide... La technologie joue en notre faveur... Nous avons besoin de la volonté politique pour lutter contre les changements climatiques... Si nous échouons dans ce domaine, nous échouons dans tous les domaines...

António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

1. Contexte

La Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD), en collaboration avec le Gouvernement éthiopien et l'Alliance panafricaine pour la justice climatique, organisent la huitième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique du 28 au 30 août 2019 à Addis-Abeba sur le thème « Intensifier l'action climatique en faveur d'une Afrique résiliente – Une course que nous pouvons et que nous devons gagner ».

L'Accord de Paris sur le climat est fondé sur une approche volontaire de bas en haut qui nécessite que toutes les parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques élaborent des contributions déterminées au niveau national (CDN) volontaires mais ambitieuses, les diffusent, les mettent en œuvre et rendent compte de leur réalisation afin de lutter contre les changements climatiques et de s'adapter à ses effets négatifs. Le paragraphe 1 de l'article 2 de l'Accord de Paris indique qu'il vise à renforcer la « riposte mondiale à la menace des changements climatiques, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, notamment en : a) contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels ; b) renforçant les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et en promouvant la résilience à ces changements et un développement à faible émission de gaz à effet de serre d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire ; et c) rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques ». Le paragraphe 2 de l'article 2 indique en outre que le présent Accord « sera appliqué conformément à l'équité et au principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, eu égard aux différentes situations nationales ».

En octobre 2018, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié le rapport spécial intitulé « *Global Warming of 1,5 °C* » (« Un réchauffement planétaire de 1,5 °C ») portant sur les conséquences qu'aurait un réchauffement planétaire limité à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et sur les trajectoires d'émissions mondiales de gaz à effet de serre associées, dans le contexte du renforcement de l'action mondiale contre la menace posée par les changements climatiques, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté¹. Entre autres conclusions, les auteurs du rapport notent que les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1 °C sont déjà observables et se manifestent par des phénomènes météorologiques extrêmes, l'élévation du niveau de la mer et la diminution des glaces de la mer Arctique, entre autres changements. Ils prévoient qu'avec un réchauffement compris entre 1,5 et 2 °C, l'Afrique se réchauffera plus vite que tous les autres continents et atteindra la marque des 2 °C de réchauffement avant 2050, et démontrent que cela fera augmenter l'intensité des précipitations extrêmes en Afrique australe. Les auteurs font également remarquer que la différence entre les effets d'un réchauffement de 1,5 °C et de 2 °C est significative et soulignent qu'un certain nombre de conséquences des changements climatiques pourraient être évitées en limitant le réchauffement mondial à 1,5 °C contre 2 °C ou plus. Limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C donnerait aux économies, aux écosystèmes et aux sociétés plus de chance de s'adapter et de rester en dessous

¹ Voir <https://www.ipcc.ch/sr15/> (en anglais).

du seuil de risque pertinent, facilitant ainsi la réalisation des objectifs de développement durable. Cependant, au-dessus de cette limite, l'adaptation devient de plus en plus difficile, et le risque d'interférence irréversible avec le système climatique augmente.

Les effets des changements climatiques se font sentir partout et ont des conséquences bien réelles sur la vie des gens. Les changements climatiques perturbent les économies nationales en faisant augmenter les coûts et les effets négatifs sur la santé, les sources de revenus et les écosystèmes. Le rapport du GIEC conclut que l'Afrique continuera de connaître une augmentation des températures et de la variabilité des précipitations, entraînant une perte de rendement des cultures de base. L'élaboration de politiques pragmatiques orientées vers l'adaptation et la mitigation des conséquences du réchauffement de 1,5 °C et de 2 °C dans des secteurs clefs comme l'agriculture, l'eau, l'énergie et la santé est donc inévitable. C'est particulièrement vrai pour les pays africains, qui ont le moins contribué aux émissions mondiales mais qui sont déjà sévèrement touchés par les effets néfastes des changements climatiques, notamment le comportement inhabituel du phénomène El Niño, attribuable aux changements climatiques, qui a causé plusieurs sécheresses et inondations sévères dans la Corne de l'Afrique et en Afrique australe (entraînant l'arrêt quasi-total de la production d'hydroélectricité du barrage de Kariba, avec de graves conséquences économiques en Zambie et au Zimbabwe); les insécurités climatiques grandissantes, comme l'insécurité alimentaire, la perte des habitats naturels et la diminution des ressources naturelles et l'apparition de conflits connexes; et une augmentation sévère des inondations, des sécheresses et des vagues de chaleur.

La National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis a confirmé que juin 2019 avait été le mois le plus chaud jamais enregistré², tandis que l'Organisation météorologique mondiale a confirmé que juillet 2019 avait égalé, et peut-être dépassé, le record du mois le plus chaud depuis que les analyses ont commencé³. Si l'évaluation des conséquences de ces observations sur l'état du réchauffement et sur l'Afrique est en cours, il a été établi que 2017 a été une année d'inondations importantes en Afrique de l'Est et en Afrique centrale⁴. En juillet 2017 au Ghana, la zone urbaine d'Accra, la région du Centre, la région Orientale et la région Occidentale ont été déclarées zones d'urgence inondées. En août 2017, les inondations et les glissements de terrain ont tué plus d'un millier de personnes et enseveli des centaines de maisons à Freetown, en Sierra Leone. En Côte d'Ivoire, les fortes pluies ont inondé la région Sud-Ouest autour de San-Pédro, menaçant les plantations de cacao. De plus, en août 2017, des tempêtes intenses ont touché Lagos et Port Harcourt au Nigéria, déclenchant des inondations massives qui ont tué de nombreuses personnes et ont détruit des maisons. Au Niger, pays voisin, de fortes précipitations continues ont causé des inondations étendues, la destruction de maisons et la perte de propriétés dans plusieurs régions, y compris à Niamey. Des inondations ont également touché la Guinée et le Mali. L'Afrique australe a également connu des phénomènes météorologiques extrêmes à une fréquence accrue. Entre 2018 et 2019, des inondations dévastatrices, notamment celles causées par les cyclones Desmond, Idai et Kenneth, ont touché toute la sous-région, en particulier l'Afrique du Sud, l'Angola, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, la

² Voir <https://public.wmo.int/fr/medias/nouvelles/la-terre-connu-le-mois-de-juin-le-plus-chaud-de-son-histoire>.

³ Voir <https://public.wmo.int/fr/medias/nouvelles/un-mois-de-juillet-aussi-chaud-voire-davantage-que-le-mois-le-plus-chaud-jamais>.

⁴ Voir, par exemple, <https://reliefweb.int/report/niger/west-and-central-africa-2017-flood-impact-18-oct-2017> (en anglais).

Zambie et le Zimbabwe. Les cyclones Idai et Kenneth ont eu des conséquences dévastatrices sur les pays touchés. Au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe, plus d'un millier de personnes ont été tuées, alors que des centaines de milliers ont eu besoin d'aide suite aux dégâts colossaux du cyclone Idai.

Il apparaît clairement que la menace d'inondations et d'autres événements climatiques extrêmes ne fera que grandir dans un avenir prévisible. Étant donné que la menace d'inondations, de sécheresses et de vagues de chaleur sera amplifiée en parallèle à l'accroissement de la variabilité du climat, la meilleure stratégie d'adaptation consiste à améliorer la résilience des économies, des infrastructures, des écosystèmes et des sociétés face aux cycles et aux changements climatiques. Une stratégie de ce genre doit être axée autour d'une approche de développement globale qui vise à atténuer les risques que font peser les changements et la variabilité climatiques sur la réalisation des objectifs de développement durable au niveau mondial. En l'absence d'engagements mondiaux ambitieux et urgents en faveur de la lutte contre les changements climatiques, la capacité de la plupart des pays africains à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les aspirations de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons restera limitée. Cependant, selon le « Climate Action Tracker »⁵, les CDN et les cibles actuelles proposées par les parties à l'Accord de Paris ne suffisent pas à atteindre la cible de limite de la hausse des températures. Selon ces données, le monde est sur une trajectoire de réchauffement de 3 °C d'ici 2100, ce qui aura des conséquences sociales, économiques et environnementales désastreuses.

Préoccupé par la crise climatique en cours et de l'action et des engagements médiocres des pays en vue de mettre pleinement en œuvre l'Accord de Paris afin de contenir le réchauffement de la planète, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, convoque un Sommet sur l'action pour le climat en septembre 2019⁶. Il a appelé tous les dirigeants à participer au Sommet avec des plans concrets, ambitieux et réalistes visant à améliorer leurs CDN d'ici à 2020, en phase avec l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 45 % au cours des dix prochaines années et en vue d'atteindre un niveau net d'émission nulle d'ici à 2050, comme le demande le GIEC dans son rapport spécial. Le Secrétaire général a déclaré qu'il souhaitait en particulier savoir comment la communauté internationale comptait mettre un terme à l'augmentation des émissions d'ici à 2020 et réduire drastiquement les émissions pour atteindre un niveau net d'émission nulle d'ici à 2050. Indiquant que les beaux discours au Sommet ne suffiraient pas, il a ajouté que les dirigeants devraient se rendre à New York le 23 septembre 2019 munis de plans concrets visant à réaliser les objectifs de l'Accord de Paris et souligné que pour participer au Sommet les gouvernements, les entreprises et la société civile devaient être prêts à mener une action climatique audacieuse et faire preuve de beaucoup plus d'ambition⁷.

2. Objectifs de la huitième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique

Au vu de l'importance de l'appel du Secrétaire général à répondre aux changements climatiques avec des actions audacieuses et une plus grande ambition, il a été décidé de tenir la

⁵ Voir <https://climateactiontracker.org/global/cat-thermometer/> (en anglais).

⁶ Voir <https://www.un.org/fr/climatechange/un-climate-summit-2019.shtml>.

⁷ Voir <https://news.un.org/en/story/2019/08/1043591> (en anglais).

Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique de 2019 plus tôt que d'habitude. Son objectif général sera de recueillir les positions communes et les inquiétudes africaines, ainsi que d'évaluer les engagements et les actions courageux des pays africains prises en réponse à l'appel du Secrétaire général.

De plus, étant donné que tous les pays africains ont signé l'Accord de Paris et que 50 d'entre eux (en juillet 2019) l'ont ratifié et ont pris des CDN nécessitant près de 3 000 milliards de dollars de financement conditionnel et inconditionnel pour être réalisées, la huitième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique rassemblera spécifiquement des décideurs, des jeunes et des représentants de la société civile, du secteur privé, du monde académique et des partenaires de développement, pour :

- Faire le point sur l'état de la gouvernance climatique (Accord de Paris, Protocole de Kyoto, Amendement de Doha au Protocole de Kyoto et Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques) et ses conséquences sur le développement durable en Afrique, en vue de veiller à ce que les recommandations du Sommet sur l'action climatique incluent aussi par nécessité des préconisations sur ce qui doit être fait pour assurer que le cadre mondial de gouvernance climatique concrétise les idéaux de l'Accord de Paris ;
- Évaluer le statut de la riposte face aux changements climatiques, à la fois au niveau mondial et en Afrique, et faire l'inventaire des différents engagements et actions que les pays africains et les différentes parties prenantes adoptent pour lutter contre les changements climatiques en mettant l'accent sur les six thèmes et les trois domaines d'intervention du Sommet sur l'action pour le climat ;
- Regrouper les engagements et les mesures clefs de lutte contre les changements climatiques des pays africains et des parties prenantes non étatiques, ainsi que les principales inquiétudes, dans les contributions au Sommet sur l'action pour le climat ;
- Examiner les liens entre l'Accord de Paris, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement aux trois fins ci-après : documenter les positions communes de l'Afrique en vue de la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties ; mieux faire comprendre la révision des CDN pour améliorer sa cohérence, son « alignement et le flux de ressources nécessaires à leur mise en œuvre ; élaborer des stratégies solides de riposte face aux changements climatiques et de résilience.

3. Structure et déroulement de la huitième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique

La Conférence suivra une structure traditionnelle sur quatre jours : le 27 août 2019 (jour précédant l'ouverture officielle de la Conférence) sera consacré aux manifestations préalables des partenaires et à des réunions de partenariat, et le premier jour de la Conférence (le 28 août 2019)

sera centré sur la préparation du terrain et l'évaluation de l'état de la gouvernance climatique mondiale et des enjeux du développement durable en Afrique. La première journée officielle commencera par une allocution liminaire sur la gouvernance climatique mondiale et une présentation de la conférence organisée en mémoire du Pr. Obasi, abordant les questions relatives au rapport spécial du GIEC sur le réchauffement de la planète de 1,5 °C, ce qu'il signifie pour l'Afrique et ce qu'il convient de faire. Cela ouvrira la voie à des débats structurés sur les domaines d'interventions spécifiques du Sommet sur l'action pour le climat.

Les deuxième et troisième jours (29 et 30 août 2019) seront consacrés à l'évaluation de l'avancement de la réponse aux défis des changements climatiques au niveau mondial et en Afrique, centrée sur les neuf volets interdépendants du Sommet sur l'action pour le climat détaillés ci-dessous. Pour chaque volet, un exposé d'orientation servira à poser les questions les plus pertinentes, puis une table ronde entre décideurs et autres experts répondra aux questions soulevées. Ces tables rondes seront suivies par un débat général et des propositions de questions clefs à inclure dans le document final.

Le troisième jour inclura également une séance de présentation des travaux des lauréats du premier cycle de bourse de recherche du programme Recherche sur le climat pour le développement en Afrique, qui vise à améliorer l'excellence académique en Afrique dans le domaine du climat et du développement sur le continent et ainsi renforcer la présence de l'Afrique dans le processus du GIEC.

Il se conclura par une séance de clôture en plénière, qui récapitulera les actions, les engagements et les messages de l'Afrique destinés au Sommet sur l'action pour le climat. Ces derniers, issus de l'Union africaine, seront communiqués au Sommet par l'entremise du Gouvernement éthiopien.

4. Sommet sur l'action pour le climat

Le Sommet sur l'action pour le climat visant à accroître l'ambition dans le cadre de l'Accord de Paris est organisé autour des neuf volets interdépendants ci-après, dirigés par 19 pays, avec l'appui de différentes organisations internationales :

- **Financement de l'action climatique et tarification du carbone**

Mobiliser les sources de financement public et privé pour dynamiser la décarbonisation de tous les secteurs prioritaires et faire progresser la résilience. *Codirigé par la France, la Jamaïque et le Qatar, avec l'appui de la Banque mondiale ;*

- **Transition énergétique**

Accélérer la transition des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables et faire des progrès significatifs dans le rendement énergétique. *Codirigé par l'Éthiopie et le Danemark, avec l'appui de l'initiative Énergie durable pour tous ;*

- **Transition industrielle**

Transformer les industries comme celles du pétrole et du gaz, de la métallurgie, du ciment, des produits chimiques et des technologies de l'information. *Codirigé l'Inde et la Suède, avec l'appui du Forum économique mondial ;*

- **Solutions naturelles**

Réduire les émissions, améliorer les capacités d'absorption du carbone et la résilience dans et entre les domaines de la sylviculture, de l'agriculture, des océans et des systèmes alimentaires, notamment par la biodiversité, la conservation et l'exploitation des chaînes d'approvisionnement et de la technologie. *Codirigé par la Chine et la Nouvelle-Zélande, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Directeur stratégique de Skills, Systems and Synergies for Sustainable Development, David Nabarro ;*

- **Infrastructures, villes et action locale**

Faire progresser l'atténuation et la résilience aux niveaux urbains et locaux, en mettant l'accent sur de nouveaux engagements en faveur de bâtiments à faible émission, les transports en commun, les infrastructures urbaines et la résilience pour les personnes pauvres en zone urbaine. *Codirigé par le Kenya et la Turquie, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ;*

- **Résilience et adaptation**

Faire progresser les efforts mondiaux visant à atténuer et à gérer les effets et les risques des changements climatiques, en particulier dans les communautés et les nations les plus vulnérables. *Codirigé par l'Égypte et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ;*

- **Atténuation**

Générer un élan pour des CDN ambitieuses et des stratégies à long terme visant à réaliser les objectifs de l'Accord de Paris. *Le Chili, qui assure la présidence de la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties, bénéficiera de l'appui de la Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Mme Patricia Espinosa, de l'Administrateur du PNUD, Achim Steiner, et du Président de B-Team, M. Paul Polman ;*

- **Engagement des jeunes et mobilisation publique**

Inciter les personnes dans le monde entier à agir contre les changements climatiques et veiller à ce que les jeunes soient intégrés et représentés dans tous les aspects du Sommet, y compris dans les six thèmes. *Codirigé par les Îles Marshall et l'Irlande*

avec l'appui de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, de l'Alliance panafricaine pour la justice climatique et d'autres acteurs non étatiques dans le monde ;

- **Facteurs sociaux et politiques**

Faire progresser les engagements dans des domaines qui touchent le bien-être des personnes, comme la réduction de la pollution atmosphérique, la création d'emplois décents, le renforcement des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et la protection des travailleurs et des groupes vulnérables. *Codirigé par le Pérou et l'Espagne avec l'appui du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation mondiale de la Santé.*
